

Compte-rendu du conseil d'école n°3

Date : Vendredi 23 juin 2018

Durée : 1 h 30

Enseignants présents :

- ✓ Sandrine GEAY, *CE1/CE2*
- ✓ Katia SACHOT, *CP/CM1*
- ✓ Margaux SALZANO, *CE1/CM2, Directrice*

Pour l'Education Nationale :

- ✓ Madame MAUCORPS, *D.D.E.N*

Représentants de parents d'élèves :

- ✓ Zina CANGUIO
- ✓ Delphine STINUS

Représentants de la Municipalité :

- ✓ Christine DUBOIS, *Maire de Mauchamps*
- ✓ Pierre LE FLOC'H, *Maire de Saint-Sulpice de Favières*
- ✓ Catherine LEMPEREUR, *Adjointe au Maire de Saint-Yon*
- ✓ Isabelle TERRASSON, *Adjointe au Maire de Saint-Sulpice de Favières*
- ✓ Monsieur TOUZET, *Maire de Saint-Yon*

Pour la Communauté de Communes Entre Juine Et Renarde :

- ✓ Vanessa SEVERIN, *Référente périscolaire*

Absents excusés :

- ✓ Monsieur HODGES, *Inspecteur de l'Education Nationale, Circonscription de Dourdan*

Ordre du jour :

QUESTIONS CONCERNANT L'ECOLE

Le bilan des actions pédagogiques du projet d'école
Les actions et sorties
Vie de l'école
Sécurité
La coopérative
La rentrée 2018 : Prévisions d'effectifs et organisation

QUESTIONS CONCERNANT LA MUNICIPALITE/LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

QUESTIONS DIVERSES

Relevé de conclusions

QUESTIONS CONCERNANT L'ECOLE

↳ Les actions pédagogiques du projet d'école

Cette année, notre projet d'école s'est articulé autour de deux objectifs qui sont :

- Dans le domaine du langage : *Enrichir son vocabulaire pour le réinvestir dans des situations de langage (à l'oral et à l'écrit).*
- Dans le domaine de la formation de la personne et du citoyen : *Renforcer les liens avec les familles.*

Ces objectifs annuels entrent dans une dynamique globale de quatre années de travail pour lesquelles des besoins prioritaires ont été déterminés à partir des évaluations et des observations des élèves. Ces besoins prioritaires sont :

- ⇒ le manque de vocabulaire *pour le domaine du langage*
- ⇒ le renforcement des liens école/famille *pour le domaine de la formation de la personne et du citoyen.*

L'année prochaine, nous entrerons dans la quatrième et dernière année du projet d'école. Les nouvelles actions vous seront présentées pendant le premier conseil d'école.

↳ Les actions et sorties

Lors du deuxième conseil d'école, nous avons fait un point sur les actions déjà menées et restant à venir. A ce jour, voici où nous en sommes :

Actions et sorties déjà passées :

- ✓ **Depuis le 16 mars 2018** : Début du cycle sportif « Arts du cirque ». Chaque classe a bénéficié d'un total de 10 séances d'arts du cirque avec une intervenante. Ils ont préparé un spectacle de cirque qu'ils vous présenteront lors de la fête de fin d'année le samedi 30.06.2018. *Ce cycle sportif est financé par la Caisse des Ecoles.*
- ✓ **Le 03, 14, 17 mai 2018** : Les élèves ont participé à des journées de sensibilisation à la sécurité routière. A cette occasion, ils ont échangé avec les intervenants sur des situations de prévention routière lors des moments de théorie et ont mis en pratique ces conseils, notamment lors des ateliers de pratique à vélo, d'entretien du vélo et du comportement de passager.
- ✓ **Le lundi 04 juin 2018** : Les élèves de CM2 sont allés visiter le collège de Saint-Chéron.
- ✓ **Le jeudi 07 juin 2018** : Sortie au musée du Cirque et de l'Illusion à Dampierre-en-Burly (45). Les élèves ont participé à des activités sportives d'arts du cirque, ils ont également bénéficié d'une visite guidée du musée ainsi que de deux spectacles (arts du cirque + magie).

Actions et sorties à venir :

- ✓ **Le jeudi 28 juin** : Les futurs élèves de CP viendront visiter l'école avec leur enseignante.
- ✓ **Le samedi 30 juin 2018** : Fête de l'école → Spectacle de cirque.

Les trois classes de l'école ont également bénéficié de séances de bibliothèque à l'école.

Actions et sorties envisagées pour l'année scolaire 2018/2019 (restant à définir et à affiner) :

- ✓ **Classe de mer** : Nous envisageons d'emmener les élèves des trois classes en classe de mer, dans le cadre d'un séjour organisé par la Ligue de l'Enseignement 91, à l'île de Ré. Pour cela, nous sommes en attente du devis de la part de la Ligue de l'Enseignement. Si ce projet peut être mené à bien, la municipalité sera sollicitée et nous pourrions alors prévoir des actions afin de financer une partie du projet pour réduire la participation des familles. Une subvention peut également être demandée à l'OCCE. Un sondage sera diffusé auprès des familles pour recueillir leurs avis concernant la participation des enfants à ce voyage.
- ✓ **Cycle de natation** : Les niveaux de classe concernés par ce cycle sont les CP, les CE1 et les CM2. Les classes qui comporteront ces niveaux bénéficieront donc d'un cycle de natation à la piscine de Breuillet.

Question des parents : Où en est le projet avec le nouveau centre équestre ?

La mairie et l'équipe enseignante sont d'accord pour mettre en place la deuxième partie de l'année 2018/2019 (au retour des vacances d'avril) afin que les conditions météorologiques soient plus favorables à la pratique de l'équitation qu'en hiver (il n'y a pas de manège sur le centre équestre). **Toutes les modalités restent encore à définir. Une réunion est à prévoir au mois d'octobre.**

↳ Vie de l'école

Absentéisme : Cette année, nous avons constaté une hausse des absences injustifiées (vacances, week-end prolongés, etc.). Même si nous ne faisons remonter les absences à notre supérieur hiérarchique qu'à partir de 4 demi-journées d'absence injustifiées dans le mois, nous tenons à rappeler à tous l'importance de l'assiduité scolaire.

Cet absentéisme a beaucoup pénalisé la préparation du spectacle de fin d'année. Monsieur Touzet propose que l'école et la mairie travaillent de concert pour limiter l'absentéisme.

↳ Sécurité : Exercices prévus

A ce jour, nous avons réalisé deux exercices incendie ainsi que les trois exercices PPMS prévus. Un exercice incendie a également été réalisé sur le temps périscolaire (cantine).

Il reste un exercice incendie à effectuer.

↳ La coopérative

Solde au 21.06.2018 : 2 604, 87 euros.

Sortie scolaire au cirque : 1 029,50 euros.

Achat de matériel pour le projet cirque : 495, 40 euros.

↳ La rentrée 2018 : Prévisions d'effectifs et organisation

Effectifs :

A ce jour, l'école compte 71 élèves répartis comme suit :

9 CP 17 CE1 15 CE2 15 CM1 15 CM2

Prévision d'effectifs :

Pour l'année scolaire 2018/2019, nous prévoyons d'accueillir 67 élèves + 1 dérogation, dont voici la répartition :

10 CP 11 CE1 16 CE2 16 CM1 15 CM2

Organisation :

Question des parents : Est-ce que l'école passera bien à quatre jours à la rentrée prochaine ?

- La semaine d'école passera à quatre jours **sous réserve de l'accord de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) (réponse prévue fin juin 2018).**

Question des parents : Quels seront les nouveaux horaires d'école ?

Sous réserve de l'accord de la part de la DSDEN, voici les nouveaux horaires :

Matin	08h30/12h00	3h30	<i>Ouverture du portail/Accueil des élèves à 08h20</i>
Pause méridienne	12h00/14h00	2h00	<i>Dont 30 minutes d'APC pour les enfants concernés</i> <i>Ouverture du portail/Accueil des élèves à 13h50</i>
Après-midi	14h00/16h30	2h30	/

QUESTIONS CONCERNANT LA MUNICIPALITE/LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Questions des parents :

- **Quels seront les nouveaux horaires de bus ?**

Matin → Départ de Mauchamps à 07h45, arrivée à Saint-Sulpice à 08h27.

Soir → Départ de Saint-Sulpice à 16h35, arrivée à Mauchamps à 17h10.

- **Les enfants se servant seuls à table ou étant servis par les plus grands, les bouts de table n'ont plus grand-chose dans les assiettes : un contrôle plus strict ne pourrait-il pas être fait ?**

Dans le principe de faire participer les enfants et de travailler sur l'autonomie, il est vrai que les enfants se servent seuls. Un accompagnement plus poussé sera apporté par le personnel d'encadrement (animation-restauration). Madame Dubois précise que cette situation ne serait arrivée qu'une seule fois lorsqu'il y avait des frites. Ce n'est pas une généralité. Les adultes passent plusieurs fois pour s'assurer que les élèves goûtent à tout.

- **Des attitudes incorrectes et répétées de certains enfants semblent restées sans suite (aliments et/ou couverts léchés, jets de nourriture, vocabulaire grossier).**

Certains enfants, en cette fin d'année, sont plus agités et respectent plus difficilement les règles mises en place. A compter de la rentrée 2018-2019, l'équipe d'animation sera modifiée, Noelle et Luzilia seront remplacées par Etienne et Anaïs. Ce sera l'occasion, de remettre en place les règles de vie avec les enfants.

Pour certains, si leur comportement devient dangereux pour les autres et eux-mêmes, un rendez-vous avec la famille et le responsable du service, pourra être demandé. Madame Severin précise que tous les enfants ont déjà été rassemblés pour parler de leur comportement. Il a été mis en place un système de « boîte à gros mots » pour relever les enfants qui en disent beaucoup. Il est proposé que les parents élus viennent passer un moment en cantine sans être vus par les enfants pour observer leur comportement. Il est également proposé d'élaborer un règlement de cantine à faire signer par les enfants et les familles.

- **Les sanctions collectives sont très mal vécues par certains enfants et punir les enfants de jeux alors que c'est un temps de pause n'est peut-être pas la meilleure solution.**

Un temps d'échange et de rappel des règles est fait avec les enfants. Effectivement, en fonction du comportement, certaines animations comme le football sont annulées.

Certes, le temps d'animation est réduit, mais jamais sur la totalité du temps de pause.

- **Les conflits entre les enfants ne seraient pas toujours vus et pris en charge par les adultes.**

Afin d'accompagner les agents dans la gestion de conflits qui n'est pas toujours simple, notre conseillère pédagogique interviendra auprès des équipes sous forme d'échanges de compétences. Puis, elle interviendra auprès des enfants sur le temps de cantine.

QUESTIONS DIVERSES

Conseil Municipal des Enfants : Les élus viendront présenter le conseil municipal des enfants dans les classes le vendredi 05 octobre 2018. Les élections auront lieu le vendredi 19 octobre 2018.

Projet « Egalité filles/garçons » : Monsieur Touzet a obtenu une subvention de 5 000 euros pour travailler sur ce thème. Il propose donc aux enseignantes de réaliser quelques actions sur cette thématique (Intervention d'une association, travailler sur le nom d'une femme célèbre pour l'attribuer à chaque salle de classe, ...)

11 novembre 2018 : Fin du cycle mémoriel 14/18. Le CME organisera une manifestation. Monsieur Touzet réfléchit également à deux expositions : l'une dans le cadre du cycle mémoriel 14/18 (le train et la 1ère guerre mondiale en partenariat avec le 121 régiment du train), l'autre dans le cadre de la fête de la science (le train et la vitesse).

Travaux : Pendant l'été, la cave sera supprimée afin d'agrandir la cour de récréation. Pour l'année 2019, la municipalité prévoit un budget pour la subvention de la construction d'une classe.

Embauche d'une personne en service civique à la rentrée 2018 : Cette personne s'occupera du CME mais pourra également travailler avec les enseignantes si elles le souhaitent.

Etude : L'étude surveillée devient un temps d'aide aux devoirs entraînant donc un changement de tarifs.

Panneau de signalisation : Les panneaux de signalisation devant l'école comportent les mauvais horaires. Ceux-ci seront donc changés.

<p>Fait à : Saint-Yon</p> <p>Le : 02.07.2018</p>	<p>Le président de séance (Nom, prénom et signature)</p> <p>Margaux SALZANO</p>	<p>La Directrice de l'école (Nom, prénom et signature)</p> <p>Margaux SALZANO</p>
--	--	--